



FICHES PRATIQUES

Soutenir la réussite scolaire des jeunes placés:
conditions gagnantes et recommandations

**Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention (UETMI)
Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche (DEUR)**

Août 2024



Québec 

Auteurs

Le présent outil a été rédigé par :

Julie Goulet, Ph. D., École de psychoéducation, Université de Montréal

Isabelle Linteau, Ph. D., conseillère scientifique et coordonnatrice professionnelle, UETMI, DEUR, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Les conditions gagnantes et les recommandations abordées sont tirées d'un rapport d'ETMI réalisé par l'[Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention](#) (UETMI) en collaboration avec l'[Institut universitaire Jeunes en difficulté](#) (IUJD) :

› Maltais, C., Goulet, J., Noël, V., Asselin, P., Marion, E. (2023). [Soutenir la réussite scolaire des jeunes placés : comment les services sociaux peuvent-ils contribuer?](#) Montréal, Québec : CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. 126 p.

Public visé

Cet outil est destiné au personnel d'encadrement et aux équipes cliniques de la Direction du programme jeunesse, plus spécialement celles œuvrant auprès des jeunes placés en famille d'accueil (FA) ou en milieu de réadaptation. Il vise à favoriser la mise en œuvre des conditions gagnantes et des recommandations issues du rapport d'ETMI en proposant des stratégies concrètes.

Remerciements

La création de cet outil a été rendue possible grâce à la collaboration d'un comité consultatif composé des membres suivants :

Anne-Marie Estrela, chef de service - Étape et Foyer Esplanade, Direction adjointe programme jeunesse santé mentale, réadaptation enfants et adolescentes, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)

Christian Fortin, chef de service, Unité La Source et du Soutien scolaire, Direction adjointe programme jeunesse - réadaptation adolescents et jeunes contrevenants, CCSMTL

Mélanie Rioux, conseillère cadre au développement des pratiques professionnelles – Jeunesse, Direction des services multidisciplinaires - volet pratiques professionnelles (DSM-PP), CCSMTL

Note

Dans ce document, l'emploi du masculin générique désigne aussi bien les femmes que les hommes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-98444-3

© CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (2024)

Mise en contexte

L'éducation est l'un des principaux leviers dont disposent les jeunes et les adultes qui les accompagnent pour favoriser leur émancipation et leur réussite à long terme. Si plusieurs d'entre eux réussissent bien à l'école, ceux qui vivent une situation de placement sont à risque de présenter de grandes difficultés sur le plan scolaire. Selon l'Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP), seuls 17 % d'entre eux atteignent la cinquième secondaire avant la majorité. Plus des deux tiers (37 %) connaissent des épisodes de décrochage scolaire; une proportion nettement plus élevée que celle observée chez les jeunes issus de milieux défavorisés (12 %) et les jeunes issus de la population générale (5 %) ([Goyette et Blanchet, 2019](#)). Accorder une attention particulière à la réussite scolaire des jeunes placés devient donc impératif.

À la demande de la Direction de la protection de la jeunesse et de celle du programme jeunesse au CCSMTL, un [projet d'ETMI](#) a été réalisé par l'[Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention](#) (UETMI) en collaboration avec l'[Institut universitaire Jeunes en difficulté](#) (IUJD). En se basant sur les données scientifiques, les données propres au contexte des services sociaux québécois, et plus spécifiquement au CCSMTL, et les expériences vécues par les chefs et cheffes de services scolaires, trois conditions gagnantes et sept recommandations ont été formulées afin de mieux soutenir la réussite scolaire des jeunes en situation de placement.

Le présent outil vise à faciliter la mise en œuvre de ces conditions gagnantes et recommandations en proposant des stratégies concrètes. Le tout prend la forme de fiches pratiques présentées dans l'ordre suivant :

Mettre en place des conditions gagnantes :

- A. Faire de la scolarisation une priorité d'intervention;
- B. Croire au potentiel d'apprentissage des jeunes;
- C. Maintenir une communication fluide avec les intervenants scolaires.

Arrimer les interventions à la complexité de la situation du jeune :

1. Réaliser un portrait de la situation scolaire du jeune.

Intervenir pour répondre à des problèmes spécifiques :

2. Maintenir les interventions spontanées ou formelles favorables à la réussite scolaire des jeunes;
3. Soutenir l'apprentissage de la lecture dans le milieu de vie;
4. Assurer l'accès au tutorat;
5. Favoriser les relations positives avec les adultes et les pairs;
6. Travailler en collaboration avec la famille, l'école et la communauté.

Intervenir pour répondre à des problèmes complexes :

7. Miser sur la concertation et la prise de décision partagée.



Mettre en place des conditions gagnantes

Condition A. Faire de la scolarisation une priorité d'intervention

La réussite scolaire doit faire partie des objectifs de réadaptation. La priorité accordée à celle-ci doit apparaître dans les choix quotidiens, afin que les jeunes reçoivent des messages clairs et constants à ce sujet.

Les équipes cliniques qui travaillent auprès des jeunes en situation de placement sont appelées à réfléchir à la façon d'intégrer la sphère scolaire dans leurs objectifs de réadaptation et dans leur pratique. Au quotidien, quelle place est faite à la scolarisation? Les autres objectifs de réadaptation ne doivent pas empiéter sur la sphère scolaire, même s'il est parfois difficile de faire autrement.

Personnel d'encadrement



- Le comité de programmation clinique doit réfléchir à la place accordée à l'école dans la programmation clinique.
- Un engagement ferme envers le soutien à la réussite scolaire doit être communiqué au personnel clinique.
- Des lignes directrices claires doivent être mises en place afin de guider les décisions relatives à la scolarisation par les équipes cliniques.

Question de réflexion

- Durant les rencontres de supervision, est-ce qu'un temps de discussion est consacré à la sphère scolaire des jeunes placés?

Équipes cliniques



Questions de réflexion

- Est-ce que je m'intéresse à la vie scolaire des jeunes?
- Comment puis-je aborder la scolarisation positivement avec les jeunes?
- Est-ce que je soutiens les devoirs?
- Est-ce que je consacre du temps et des ressources pour soutenir la réussite scolaire des jeunes en tenant compte de leurs objectifs?
- Quel est l'impact de mes interventions sur le parcours scolaire des jeunes (ex. rendez-vous durant les heures de classe); est-ce que je tiens compte du calendrier scolaire?
- Est-ce que je sais combien d'heures de scolarisation les jeunes font par semaine? Combien de périodes manquent-ils en moyenne?
- Est-ce que je connais le rendement scolaire des jeunes?
- Est-ce que je peux utiliser la vie scolaire comme levier d'intervention?
- Au quotidien, comment puis-je rendre l'école vivante dans le milieu de vie?



Condition B. Croire au potentiel d'apprentissage des jeunes

Les attentes de réussite envers les jeunes doivent être à la hauteur de leurs buts et objectifs. Ces attentes ont un impact sur les aspirations scolaires des jeunes. Il est donc important de croire à leur potentiel d'apprentissage. Cela implique notamment d'offrir un environnement qui soutient les apprentissages, buts et objectifs des jeunes en tenant compte de leur capacité.

Dans la pratique...

- Être à l'écoute et être intéressé par les jeunes.
- S'assurer de bien connaître les buts et objectifs des jeunes; de les soutenir dans la clarification et définition de leurs objectifs scolaires.
- Évaluer la capacité des jeunes. Sont-ils disponibles (disponibilité physique, cognitive et émotionnelle) à la scolarisation? Il ne s'agit pas de viser des objectifs démesurés, mais de soutenir des buts qui correspondent aux capacités et désirs des jeunes.
- Soutenir la motivation scolaire des jeunes et les aider à se sentir valorisés malgré les échecs.
- Offrir des exemples de réussite et rendre des ressources disponibles pour l'atteinte des objectifs.

Questions de réflexion

Personnel d'encadrement



- Mon équipe clinique est-elle informée quant à l'éventail des parcours de scolarisation et des ressources disponibles pour soutenir les jeunes?

Équipes cliniques



- Dans ma pratique, quels jeunes ont bien réussi ou réussissent bien? Comment peuvent-ils m'inspirer ou inspirer d'autres jeunes?
- Existe-t-il des ressources qui mettent en valeur des parcours de réussite? Puis-je les partager avec les jeunes? (exemples de [témoignages inspirants](#))
- Existe-t-il des ressources pour soutenir le parcours scolaire des jeunes? Puis-je les recommander? (ex. Programme de persévérance scolaire – [Fondation des jeunes de la DPJ](#)).
- Est-ce que je pense à partager les bons coups scolaires de la semaine dans les stations visuelles?
- Quelles réussites scolaires les jeunes ont-ils vécues dernièrement? Est-ce que ces réussites ont été mises en valeur par l'équipe clinique? Quels renforcements sont appliqués pour souligner ces réussites?*

*Le matériel développé lors des Journées de la persévérance scolaire pour la population générale pourrait être consulté : <https://www.journeesperseverancescolaire.com/fr/participer/idees-dactivites-a-organiser-avec-les-jeunes>

Condition C. Maintenir une communication fluide avec les intervenants scolaires

Les services sociaux et l'école doivent tenter de maintenir une communication fluide, en respectant les lignes directrices sur la confidentialité et la divulgation des renseignements (art. 72.5 et 72.8, LPJ)¹. Une communication efficace permet de mieux intervenir auprès des jeunes et de soutenir leur bien-être tant à l'école que dans leur milieu de vie.

Néanmoins, certains jeunes fonctionnent bien à l'école et pour ceux-ci, le partage d'informations n'est pas toujours nécessaire. De plus, certaines informations risquent de stigmatiser les jeunes. Bien évaluer la pertinence de les transmettre devient donc important.

Dans la pratique...

- Transmettre l'information qui est dans l'intérêt des jeunes. Permet-elle de mieux répondre à leurs besoins?
- Assurer une communication fluide avec l'école dans les moments charnières, notamment lors de l'élaboration des plans d'intervention, d'un changement d'école ou des rencontres de différents comités qui ont trait à la scolarisation des jeunes.
- Au quotidien, communiquer avec les intervenants scolaires en utilisant les outils déjà existants (ex. agenda, courriel, feuille de route).
- Favoriser une communication dans les deux sens.

Questions de réflexion

Personnel d'encadrement



- Mon équipe clinique connaît-elle les lignes directrices de l'établissement à la suite de la modification de la Loi sur la protection de la jeunesse?

Équipes cliniques



- Est-ce que je connais l'enseignant ou enseignante responsable (tuteur) du jeune?
- Est-ce que je connais l'intervenant ou l'éducateur scolaire attribué au jeune?
- Est-ce que je pense à informer les partenaires scolaires lors de situations émotionnellement chargées?
- Est-ce que je connais le plan d'intervention scolaire du jeune?
- Ai-je établi une modalité de communication durable avec le personnel scolaire?

¹À noter que le MSSS a développé un [arbre décisionnel](#) pour faciliter la bonne application des lignes directrices.

Sept recommandations à mettre en pratique

Arrimer les interventions à la complexité de la situation du jeune

Recommandation 1. Réaliser un portrait de la situation scolaire du jeune

Les équipes cliniques devraient prendre connaissance du portrait de la situation scolaire du jeune - réalisé par les partenaires scolaires - afin d'offrir des interventions répondant à ses besoins spécifiques et ceux de sa famille (ex. niveau de scolarité, retards scolaires, troubles d'apprentissage).

Dans la pratique...

- Être bien au fait des difficultés scolaires du jeune.
- S'assurer d'aborder l'aspect scolaire lors de discussions de cas cliniques.
- Déployer des efforts de collaboration plus importants lors de situations complexes pour bien comprendre la situation du jeune; des échanges réguliers avec les partenaires scolaires sont alors essentiels.



Intervenir pour répondre à des problèmes spécifiques

Différentes modalités d'intervention, favorables à la réussite scolaire des jeunes en situation de placement qui présentent des difficultés scolaires plus circonscrites, doivent être envisagées.

Recommandation 2. Maintenir les interventions spontanées ou formelles favorables à la réussite scolaire des jeunes

Dans la pratique, les familles d'accueil et les équipes cliniques mettent en place des interventions qui sont favorables à la réussite scolaire des jeunes. Ces interventions quotidiennes doivent être maintenues. Il s'agit notamment du soutien direct aux jeunes et à leur famille et l'établissement d'un environnement favorable au développement et aux apprentissages.

Dans la pratique...

- Soutenir les jeunes dans l'accomplissement de leurs devoirs.
- Structurer l'espace et le temps pour les devoirs.
- Impliquer les parents lors de la période de devoirs lorsqu'inscrite au plan d'intervention interdisciplinaire (PII);
- Utiliser différentes stratégies d'apprentissage (ex. tableau effaçable, faire un parcours, lettres aimantées pour le vocabulaire) et du matériel adapté (ex. coquilles).
- Discuter avec les parents d'origine ou d'accueil de leurs préoccupations quant à la scolarisation;
- Discuter avec les jeunes des problèmes rencontrés à l'école (ex. conflits interpersonnels).
- Encourager, en milieu de réadaptation, les jeunes qui réussissent bien à l'école à soutenir ceux qui réussissent moins bien.
- Accompagner les familles lors de l'élaboration des plans d'intervention scolaire.
- Accompagner les jeunes à la bibliothèque.
- Utiliser des jeux de société et d'habiletés pour soutenir les apprentissages.
- Maintenir une communication continue entre le chef de soutien scolaire et son homologue directeur du milieu scolaire.

Questions de réflexion

Équipes cliniques



- Quelles sont les interventions mises en place au quotidien pour soutenir la scolarisation des jeunes?
- Comment puis-je les maintenir et possiblement les bonifier?



Recommandation 3. Soutenir l'apprentissage de la lecture dans le milieu de vie

Soutenir le développement des habiletés de lecture et créer un environnement propice à l'apprentissage de la lecture sont favorables à la réussite scolaire. Chez les plus jeunes, cela peut se faire par le biais d'activités de lecture régulières avec une figure de soins. Pour les jeunes de tout âge, avoir accès à des livres ou à du matériel éducatif adapté à leurs intérêts et à leur développement est souhaitable.

Pour les jeunes en famille d'accueil, l'intervenant social agit comme agent de motivation auprès des figures de soins pour les encourager à promouvoir la lecture auprès des jeunes, mais aussi à les accompagner lors de périodes de lecture. En milieu de réadaptation, les équipes cliniques peuvent soutenir la lecture directement auprès des jeunes.



Dans la pratique...

- Faire un suivi sur comment se passe l'accompagnement de la lecture avec les jeunes et démontrer un intérêt à ce sujet.
- Encourager l'utilisation des méthodes les plus efficaces pour soutenir la lecture et les expliquer, voici quelques exemples de bonnes pratiques :
 - Offrir aux jeunes du matériel attrayant et adapté à leur niveau de lecture;
 - Permettre aux jeunes de choisir eux-mêmes leur lecture;
 - Effectuer la colecture sur une base régulière à des moments propices (ex. trois périodes de 20 minutes par semaine);
 - Partager la lecture à tour de rôle, pour les plus jeunes, entre l'enfant et la figure de soins;
 - Favoriser l'implication des figures de soins pour corriger le matériel de lecture avec les jeunes, les questionner et en discuter;
 - Développer l'enthousiasme et l'intérêt pour la lecture est l'objectif, la période de lecture doit rester agréable.
- S'informer des intérêts de lecture des jeunes; les questionner par rapport à leurs goûts, à ce qu'ils ont lu ou ont envie de lire.
- Garantir l'accès à du matériel adapté à l'âge, notamment pour les plus âgés pour qui le niveau du matériel de lecture n'est parfois pas adapté à leurs intérêts (ex. établir un coin lecture avec des livres diversifiés afin de rejoindre les intérêts de tous).
- Prévoir des périodes de lecture à la programmation (ex. courte histoire lors de la routine du coucher).
- Utiliser des livres pour soutenir d'autres activités (ex. cuisine, artisanat, présentation d'un athlète avant la tenue d'une activité sportive, présentation d'un oiseau ou des plantes du Québec avant une randonnée).



Recommandation 4. Assurer l'accès au tutorat

Le tutorat est très efficace pour soutenir les apprentissages. Les jeunes qui présentent des difficultés scolaires devraient y avoir accès. Chez les plus jeunes, le tutorat offert par une figure de soins, ou sinon un intervenant formé qui se déplace dans le milieu de vie, est à favoriser. Pour les adolescents, le tutorat peut être offert par un intervenant formé que l'on accueille dans le milieu de vie ou dans la communauté.



Dans la pratique...

- Les familles d'accueil et les équipes cliniques devraient identifier les jeunes pouvant bénéficier du service de tutorat. Lorsqu'elles ne sont pas en mesure d'offrir elles-mêmes ce service, elles devraient diriger ces jeunes vers les différentes ressources disponibles.
- Pour s'assurer que les jeunes bénéficieront du tutorat, évaluer leur besoin de soutien scolaire est nécessaire. Quels sont leurs difficultés et leurs besoins sur le plan des apprentissages scolaires?
- Le tutorat devrait être offert sur une base régulière et de manière soutenue.
- La flexibilité est de mise : le tutorat ou l'aide aux devoirs n'est pas nécessaire pour tous et ne doit pas être imposé, mais demeurer volontaire.

Questions de réflexion

Équipes cliniques



- Comment intégrer le tutorat de façon optimale dans la programmation et les routines de vie?
- Quels sont les jeunes qui pourraient être orientés vers du tutorat?
- Est-ce que j'ai bien évalué les besoins des jeunes ciblés?



Recommandation 5. Favoriser les relations positives avec les adultes et les pairs

Créer un environnement propice aux apprentissages est important, car celui-ci est un élément déterminant de la réussite et de la persévérance scolaire. Cela passe par le développement de relations positives avec les adultes et les pairs. On doit donc miser sur des interventions éducatives axées sur le plaisir et le bien-être en vue de développer diverses compétences sociales.

Occuper le temps des jeunes ne suffit pas, on doit mettre en place des activités qui visent l'apprentissage d'habiletés spécifiques que les jeunes peuvent transposer dans leur vie. Ces activités offrent un contexte d'apprentissage de compétences sociales ou émotionnelles dont les modalités possibles sont variées (ex. mentorat, soins aux animaux, art, horticulture) et peuvent se tenir dans un contexte de groupe ou d'une dyade avec un adulte.

Dans la pratique...

- Offrir des activités agréables qui devraient :
 - Soutenir le développement d'habiletés sociales sur une base régulière (ex. rencontres de groupe, jeux de société);
 - Être adaptées aux besoins individuels des jeunes; éviter les programmes à « taille unique ».
- En milieu de réadaptation, instaurer des périodes d'apprentissages scolaires pour assurer un équilibre entre les activités de socialisation et celles dédiées aux apprentissages scolaires (ex. possibilité d'avoir des discussions réflexives lors des repas).

Questions de réflexion

Équipes cliniques



- Est-ce que les activités offertes répondent aux besoins individuels des jeunes?
- Est-ce qu'il y a un équilibre entre les activités de socialisation et celles dédiées aux apprentissages scolaires?
- Comment ces activités sont-elles reçues par les jeunes?



Recommandation 6. Travailler en collaboration avec la famille, l'école et la communauté

Les interventions en collaboration avec la famille et les partenaires scolaires et communautaires devraient être privilégiées. Cette collaboration permet d'éviter le chevauchement des services ou l'ajout d'intervenants au dossier, tout en s'assurant de répondre adéquatement aux besoins du jeune.

Responsabilité des services sociaux

Un intervenant du secteur psychosocial s'assure d'une communication et d'une collaboration fluide entre les différentes parties prenantes en vue de réduire la fragmentation des services. Cette personne veille à ce que le jeune ait accès aux ressources nécessaires. Le responsable scolaire à l'hébergement doit également s'assurer que le milieu de réadaptation a des contacts réguliers avec l'école.

Collaboration avec la famille

Lorsque les circonstances le permettent, la présence de la famille dans le suivi scolaire du jeune devrait être favorisée.

Dans la pratique...

- Encourager la famille à s'informer du cheminement et de l'expérience scolaire du jeune, et le soutenir dans cette démarche.
- Inciter la famille à s'investir dans la scolarité (ex. l'accompagner lors des sorties, établir des moments de lecture partagée, soutenir le jeune dans ses devoirs).
- Impliquer la famille dans l'élaboration du plan d'intervention scolaire.

Collaboration avec l'école

Les observations des enseignants ou des autres intervenants scolaires sont essentielles pour bien situer le jeune dans sa scolarisation. Une communication dans les deux sens est également importante pour travailler des objectifs communs.

Dans la pratique...

- Tenir compte de la disponibilité des enseignants ou des autres intervenants scolaires.
- Considérer les meilleurs moments pour impliquer l'école, par exemple lors de discussions cliniques ou de rencontres de concertation.
- Avoir une compréhension commune du rôle de chacun.

Collaboration avec la communauté

Plusieurs ressources communautaires peuvent répondre aux besoins scolaires des jeunes en situation de placement.

Dans la pratique...

- Identifier les ressources pertinentes dans la communauté (ex. à l'aide du [répertoire 211](#)).
- Orienter les jeunes vers les bons services, selon leurs besoins.



Intervenir pour répondre à des problèmes complexes

Recommandation 7. Miser sur la concertation et la prise de décision partagée

Afin de soutenir la réussite scolaire des jeunes présentant des difficultés plus complexes, la mise en place d'interventions axées sur la concertation et la prise de décision partagée, impliquant tous les acteurs concernés (sociaux, scolaires et communautaires, la famille, etc.), est requise. Les intervenants doivent travailler ensemble à mettre en place un plan individualisé qui répond aux besoins du jeune.

Dans la pratique...

- Se référer aux outils existants pour coordonner les services (ex. PSII, voir le [Protocole montréalais sur les pratiques collaboratives en soutien aux jeunes en situations complexes](#)).
- Utiliser les rencontres d'équipe à l'hébergement pour discuter de la dimension scolaire; en faire un point à l'ordre du jour.
- Planifier une intervention coordonnée offrant un soutien personnalisé au jeune et à sa famille, et qui inclut des objectifs clairement définis en lien avec la scolarisation (possibilité de définir des objectifs communs).
- Définir clairement le rôle de l'ensemble des acteurs impliqués.
- Tenir des rencontres informelles pour assurer une communication constante.
- Procéder à une réévaluation et mesurer l'atteinte des objectifs scolaires (processus itératif).

